

distribution si élevé, car chaque intermédiaire prend son profit sur le prix de l'article qui lui passe entre les mains.

Nous croyons voir un remède au mal, surtout en ce qui concerne les produits de la ferme, dans le transport automobile. Les bons chemins et le camion automobile permettent de transporter rapidement, et sur de très longues distances souvent, les produits maraichers. Le transport automobile, qui permet au producteur de rendre ses produits directement sur le marché, élimine certainement une foule d'intermédiaires, sans compter qu'il permet d'agrandir considérablement le champ d'approvisionnement des grands centres. Les œufs frais du matin peuvent maintenant venir de 50 milles très facilement, alors qu'autrefois la charette maraichère ne pouvait vous les apporter que de deux ou trois milles.

Autrefois, les produits de la ferme ne parvenaient au consommateur qu'à petite vitesse et à petites étapes, après avoir passé par les mains de quatre à huit

intermédiaires. Avec les bons chemins et les camions tout cela change. Le consommateur a une chance de payer moins cher et le producteur retirera plus de la vente de son produit.

Nous croyons que le transport automobile est un facteur appréciable dans la réduction du coût de la vie. Aussi nous osons demander à nos gouvernants quelque adoucissement dans les dispositions de la loi sur les camions en faveur des camions maraichers.

### La route des Laurentides.

Nous sommes heureux de constater par les deux derniers bulletins du Quebec Auto Club que cette organisation s'est emparé de l'idée, lancée par "**L'Automobile au Canada**", relativement à la construction d'une route à travers le Parc National des Laurentides, sujet d'articles dans les numéros d'août et de décembre de notre revue.

C'est bien de l'honneur!!

## LE GROUPEMENT DES FORCES

M. Ludovic Couturier, de la Malbaie, nous a écrit pour avoir des renseignements sur la formation et l'organisation d'un club d'automobilistes dans la région où il habite. Comme il manifestait l'intention d'affilier le club projeté à la Provincial Motor League, nous avons référé sa lettre à cette association qui s'est empressée de lui indiquer la procédure à suivre pour réaliser son projet.

Nous félicitons les automobilistes de la Malbaie non-seulement de l'heureuse idée qu'ils ont eue de se grouper ensemble, mais encore de leur résolution louable d'enrôler leur club dans la grande fédération des clubs d'automobilistes de la province de Québec.

En hommes intelligents qu'ils sont, ils ont réalisé que la Provincial Motor League est dans la situation de faire pour leur localité beaucoup plus que ne pourrait faire l'effort individuel de leur club et que leur

affiliation à cette puissante organisation rendra leur action plus forte et plus profitable.

Le pays de la Malbaie est sans contredit le coin le plus pittoresque de la province de Québec, et il va devenir très facile d'accès aux automobilistes avec la construction de la route Québec-St-Siméon qui est sur le programme du ministère de la Voirie, pour l'été prochain. Nous espérons, en outre, que ce ministère va se rendre aux pressantes sollicitations des automobilistes de la région du Lac St. Jean et de Chicoutimi et aux arguments de "l'Automobile au Canada" et ouvrira bientôt à travers le Parc National des Laurentides une route qui débouchera à la Malbaie.

L'Auto Club de la Malbaie pourra alors rendre un infinité de bons services à leurs camarades en automobilisme qui ne manqueront pas de se rendre en foule dans cette région aux points de vue et aux horizons incomparables.



Les brodequins d'acier Broughton pour éclatements sont ce qu'il y a de mieux pour bander les ruptures et les meurtrissures. Sont aussi anti-dérapants.

Vendus par Canadian Fairbanks-Morse Co. Ltd, John Millen & Son Montréal et Ant. Bernier Limited, rue St-Paul, Québec.  
Demandez-les à votre fournisseur ou écrivez pour renseignements à

**THE GEO. H. BROUGHTON CO.**

122-126 rue Wellington Ouest

Toronto, Canada

Fabricants de lits de camp, adaptables pour automobiles; de chauffettes pour toutes voitures; de signaux d'arrêt; de poeles de camp etc.

Juge:—"Votre femme est-elle morte?"

Prévenu:—Oui, Votre Honneur; elle est morte de causes naturelles.

Juge:—De quelles causes?

Prévenu:—Je l'ai jetée du 20ième étage.

Juge:—Ciel! Vous appelez cela mourir de causes naturelles?

Prévenu:—Est-ce qu'il n'était pas naturel qu'elle meure de cela?"